

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE DE FORMATION « COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES »

#### **MARDI 6 OCTOBRE 2020**

#### Espace Madeleine Sologne – Place de la Gare – La Ferté-Saint-Aubin

**8h45 – 9h15 :** Accueil des participants.

9h15 – 12h30 : Matinée en salle animée par Jérôme Clair du CPIE Val de Gartempe :

- Définition du cadre réglementaire ;

- Apport de connaissances sur le fonctionnement des cours d'eau ;

- Échanges et retours d'expérience sur des travaux d'aménagement ;

- Perspectives d'accompagnement technique et financier ;

12h30 – 14h: Déjeuner sur place pris en charge par le syndicat

**14h** Départ pour les visites de terrains

**14h30 – 17h :** Visite de sites ayant fait l'objet de travaux d'aménagement :

o Site de Mérignan : démantèlement d'un ouvrage ;

o Site de Chartraine : travaux de renaturation légère des cours

d'eau en cours de réalisation par les agents du SEBB;

o Site de La Cloye: travaux de renaturation légère des cours d'eau

et travaux de franchissement piscicole.

17h Clôture de la journée de formation

Pour les déplacements sur le terrain, un co-voiturage sera organisé.

Pensez également à vous munir d'une paire de bottes et d'un imperméable en cas de pluie.

Port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique obligatoire avant de rentrer dans les voitures et fourniture de lingettes pour désinfecter les voitures.

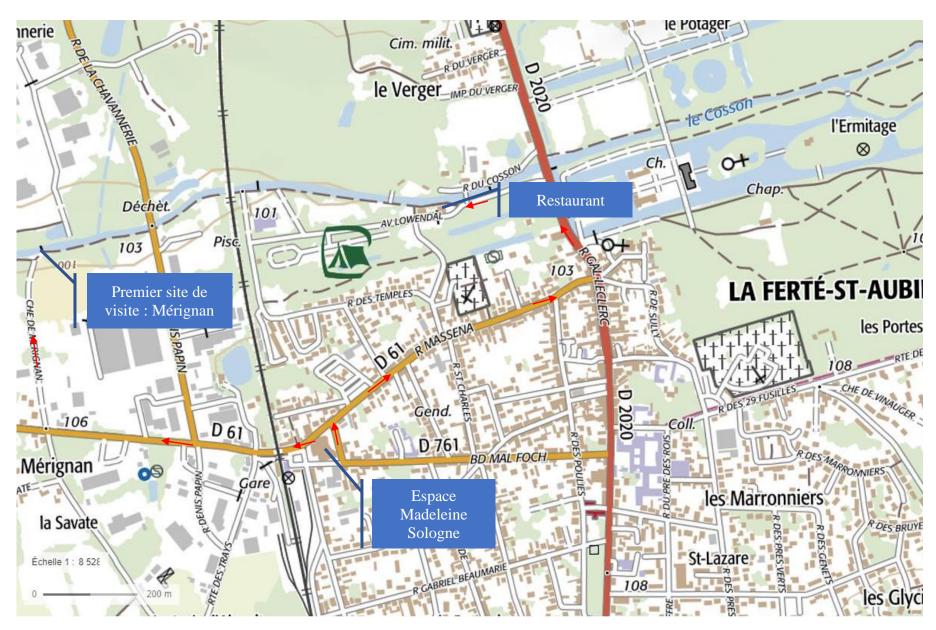
Cette journée est organisée avec la participation financière et l'intervention de :

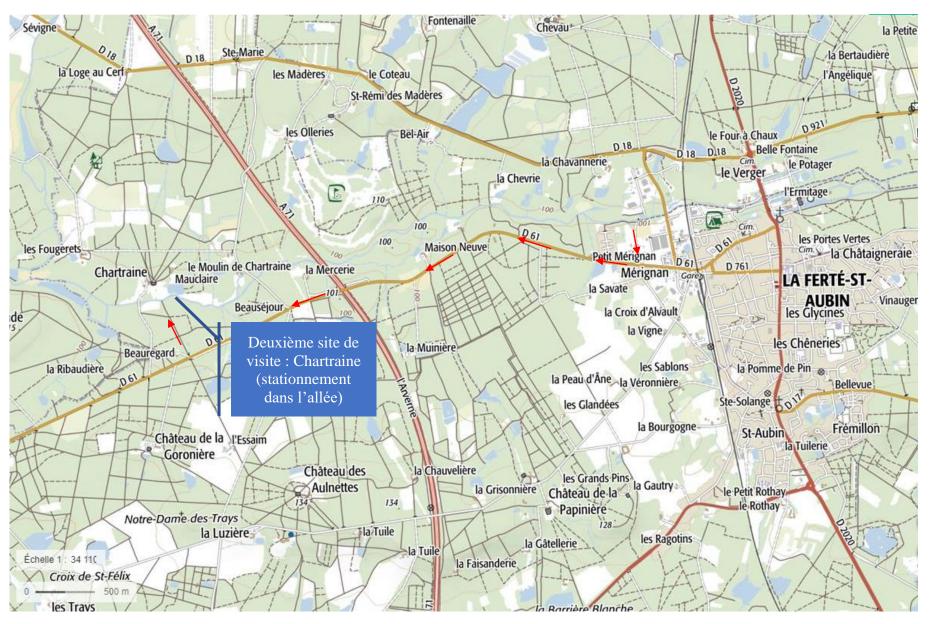






Place de l'Hôtel de Ville BP11 - 41250 Bracieux 02.54.46.49.67 - www.bassin-du-beuvron.com





Place de l'Hôtel de Ville BP11 - 41250 Bracieux 02.54.46.49.67 - www.bassin-du-beuvron.com



Place de l'Hôtel de Ville BP11 - 41250 Bracieux 02.54.46.49.67 - www.bassin-du-beuvron.com

## Site de Mérignan : Descriptif et photos

### **Localisation des sites d'intervention :**



Description de l'ouvrage de Mérignan

L'ouvrage était un seuil mobile équipé de 2 pelles actionnées par des crémaillères et d'un seuil bétonné sur la moitié de la largeur du lit mineur.



### Objectif des actions du démantèlement des seuils

Aujourd'hui, ces seuils mobiles n'ont plus d'usage avéré et sont maintenus ouverts tout au long de l'année.

Le seuil mobile de Mérignan est encore en bon état mais occasionne régulièrement des encombres qui perturbe l'écoulement du cours d'eau ainsi que la circulation piscicole, nécessitant ainsi un nettoyage régulier.

Les travaux prévoient donc de le supprimer pour permettre un fonctionnement normal du cours d'eau.

Le seuil mobile du château n'est lui plus fonctionnel et ne présente donc plus d'intérêt à être préservé.

#### **Description des travaux**

Tout d'abord, les crémaillères et les boitiers contenant le système de pignons ont été démontés le vendredi 11 octobre 2019. Les vannes ont été bloquées en position ouverte à l'aide de câbles. L'ensemble des pièces a été remis aux services techniques de la commune le lundi 14/10/2019.





Avant le démarrage des travaux, l'entreprise a positionné un barrage flottants équipé d'une bavette pour limiter les départs de sédiments.



Les travaux de démantèlement ont commencé par le retrait des pelles et de leurs armatures



Puis le bajoyer aval en rive gauche a été démoli à l'aide d'un brise roche hydraulique (BRH) pour permettre à la pelle mécanique d'accéder au lit mineur pour démanteler le déversoir bétonné



Le ferraillage du déversoir a été coupé au ras du radier. Pour ce faire, l'entreprise a mis en place un batardeau pour isoler la zone et pouvoir couper les fers à béton.

Les débris béton et fer ont été évacués par l'entreprise en vue d'un recyclage :

- concassage pour le béton
- benne à ferraille pour récupération.



Ensuite, la berge en rive droite a été retalutée puis préparée pour recevoir les blocs prévus pour la protection de berge à l'aval du bajoyer restant.





Une recharge avec des granulats non calcaire a été effectuée devant le bajoyer et la protection de berge sur une banquette existante.





Cela a été également fait en rive gauche mais sur la partie amont du bajoyer restant et dans la continuité d'une banquette existante.





Comme prévu dans le dossier technique, l'entreprise a retaluté la berge en rive gauche en aval du bajoyer restant et a également réaménagé la sortie de buse qui à l'origine, arrivait dans le bajoyer aval qui a été détruit.









Suite au retalutage de la berge rive gauche, un géotextile et des blocs ont été positionnés en pente douce.



Le remise en état du site et de l'accès a été réalisée par l'entreprise.



#### Matériel et matériaux :

Les matériaux utilisés pour cet aménagement ont été :

- 4 m³ de blocs 400/600 mm pour protéger les berges en aval des bajoyers restants.
- 10 m³ de grave non calcaire 20/40 mm pour la recharge.

#### Le matériel utilisé a été :

- Une pelle mécanique de 21 T pour le terrassement et la démolition.
- Un camion 6X4 pour l'approvisionnement des blocs et des granulats et l'évacuation des gravats et ferraillage.



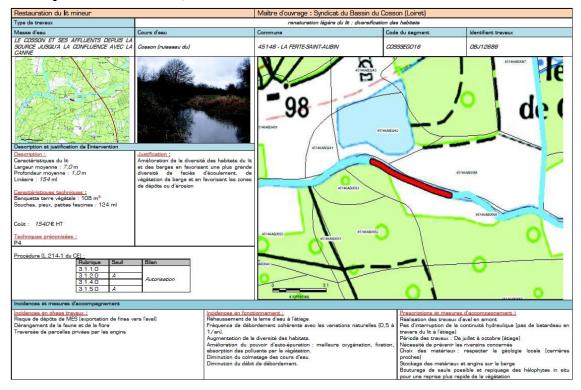
Le coût de ces travaux a été de 9 564,80 € HT, soit 11 477,76 € TTC

Réalisation des travaux du 11/10/2019 au 22/11/2019

Un procès-verbal de réception final a été rédigé le 05 novembre 2019.

## Site de Chartraine Travaux de renaturation légère des cours d'eau en cours

#### Travaux prévus sur le Cosson, sur un linéaire de 134m de cours d'eau :

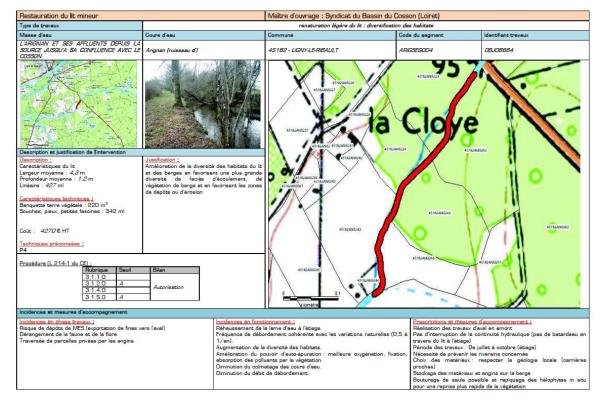


10 banquettes sont prévues pour redynamiser le cours d'eau.



## Site de La Cloye Travaux de renaturation légère des cours d'eau

#### Travaux sur l'Arignan, sur un linéaire de 427m.



37 banquettes ont été créées pour redynamiser le cours d'eau.

Photo avant travaux / Arignan en assec



10

## Site de La Cloye Franchissement piscicole de petits ouvrages

#### Présentation de l'ouvrage

L'ouvrage concerné est un pont en pierres sur la route départementale 19 avec un radier béton suivis de blocs calcaire pour limiter l'érosion de la chute d'eau.



#### Objectif des actions d'aménagements de l'ouvrage

Aujourd'hui, cet ouvrage hydraulique ne permet pas le franchissement piscicole du fait qu'au fil du temps, un creusement du lit mineur s'est formé à l'aval immédiat, ceci étant dû à la chute d'eau permanente.

Les travaux prévus auront pour objectif d'effacer cette chute d'eau et permettre une continuité dans la circulation piscicole, dans la mesure où les débits le permettent.

Comme prévu dans le dossier technique, l'entreprise a travaillé sur le scénario où la recharge a été décalée pour maintenir une fosse existante derrière le radier du pont. A l'origine, le bureau d'études HYDROCONCEPT prévoyait de recharger dans la zone de la fosse.

Ce nouveau scénario permettra de maintenir une fosse avec un niveau d'eau favorable à la vie piscicole d'autant plus que l'Arignan subit des assecs réguliers annuellement.

#### Phase travaux

Les travaux ont débuté le 06 juillet 2020.

En accord avec le propriétaire, la végétation sur la zone de stockage choisie a été coupée et les produits de coupe stockés en sous-bois.

Cette zone est destinée à recevoir les matériaux nécessaires à l'aménagement, soit des blocs calcaire 300/600 et un mélange de granulats non calcaire 20/150 avec des proportions selon la granulométrie :

- 70% de granulats 20/80
- 30% de granulats 100/150



Dans un premier temps, l'entreprise a positionné le seuil de blocs destiné à ancrer la recharge et caler la hauteur d'eau sur le radier du pont de la RD.

La hauteur retenue a été de 10 cm au-dessus de la cote aval du radier du pont avec le débit observé le jour même.

Le cordon de blocs a été positionné à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'une pince

et d'un laser de chantier pour pouvoir respecter les cotes déterminées.

Un bloc massif a été posé et bloqué dans le cordon de blocs pour servir de référence du point bas du chenal de la recharge.





Bloc référe

Bloc référence cote radier

Ensuite les matériaux de recharge ont été amenés à l'aide d'un dumper de 3600 L afin que la pelle mécanique puisse recharge en amont et en aval du cordon de blocs.





Une pente de 5% a été réalisée en amont du cordon de blocs.



L'écoulement du cours d'eau s'est maintenu à travers la recharge tout au long du chantier.



de la recharge



La recharge en aval du cordon de blocs a été réalisé avec une pente de 10% dans laquelle a été créée une zone de repos.





Vue aval/amont

L'entreprise a ensuite procédé à la remise en état de la zone de travaux, de l'accès et de la zone de stockage des matériaux.







Le matériel utilisé a été :

- Une pelle mécanique 8T équipée d'une pince
- Une pelle mécanique 5 T
- Un dumper 3600 L
- Petits matériels (tronçonneuses, Laser de chantier, ...)

Les matériaux utilisés ont été:

- 4 m³ de blocs calcaires
- 45 m³ de mélange pierres, cailloux et graviers non calcaire,

Le chantier s'est terminé le 08 juillet 2020.

Lors de la réception de chantier, l'écoulement de l'Arignan filtrait encore à travers la recharge, ce qui pour l'instant, ne permet pas le ruissellement de surface qui devra se faire dès le colmatage par les sédiments fins.

#### 1. MONTANT DES TRAVAUX

Le montant total des travaux de ARIGSIT003 est de 5 400,00 € HT, soit 6 480,00 € TTC.

Un procès-verbal de réception des travaux d'amélioration du franchissement piscicole a été rédigé sans réserve le 16 juillet 2020.

